

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APE, SAMEDI 07 DECEMBRE 2024

L'Assemblée générale s'est tenue avec adhérents présents ou représentés (sur un total de 170)

I. RAPPORT MORAL LA PRÉSIDENTE, SOPHIE LEFEVRE

• L'ASSOCIATION

Nous avons 116 adhérents, dont 8 de communes voisines (Sainte-Geneviève-des-Bois, Fleury-Mérogis, Longpont-sur-Orge, Leuville sur Orge et Brétigny-sur-Orge) pour la location des instruments. Nous avons également 134 membres actifs dans le groupe Whatsapp qui est un précieux relais.

Elle est gérée par un conseil d'administration de 8 personnes actives qui se répartissent les tâches tout au long de l'année. (Nous avons arrêté d'avoir des correspondants instruments car ce fonctionnement était trop compliqué à gérer)

Nos permanences sont assurées par plusieurs bénévoles : Ghislaine, Marie-Nicolle, Pauline, Sophie, Delphine, Nadia et Riwal, tous les mercredis (10h00-12h00 puis 13h50-15h50 au minimum) et samedis (10h00-12h00) de la rentrée jusqu'en Novembre, jusqu'à ce que tous les contrats de location aient été renouvelés, les instruments retournés et les manuels de formation musicale vendus.

Les parents et élèves peuvent également être reçus sur rendez-vous toute l'année, en fonction des besoins

Nous sommes joignables par mail ou via Whatsapp.

• LES INSTRUMENTS

LA LOCATION

A la rentrée 2023, 49 (55 en 2023) instruments ont été loués, à un tarif qui n'a pas changé depuis environ 15 ans. Il convient de rappeler que notre association est la seule de l'agglomération à louer des instruments, à des prix plus que raisonnables (3 trimestres payés, le trimestre d'été offert)

Outre ses propres instruments, l'APE gère par convention le parc instrumental du conservatoire, ce qui nous permet, par exemple, de louer des altos à nos adhérents. Les professeur.es sont invité.es à nous faire des propositions d'achats d'instruments en cas de demande.

Les instruments les plus loués sont les violons, les altos et les flûtes traversières. Nous constatons une plus forte demande pour des violons et violoncelles de grande taille (3/4 et 4/4) + altos (grâce aux professeurs, Saint-Michel et Sainte-Geneviève confondus)

Nous louons à nouveau des accordéons, petits et grands et des saxophones, mais aussi quelques guitares et clarinettes. Cette année, tous nos saxophones sont loués.

Pour les instruments comme les guitares, batteries et pianos les adhérents se tournent plus facilement vers des locations-ventes facilitées par notre association

Nous nous chargeons de l'entretien des instruments en nous tournant vers des luthiers spécialisés pour chaque type d'instruments (Nous avons juste un problème pour la guitare : il nous faut chercher nouveau luthier. Peut-être pourrions-nous demander à Music et Sons ?)

Nous rappelons aux adhérents qu'ils doivent contacter leur assurance pour leur signaler la location de l'instrument. En cas de détérioration, la famille doit nous rapporter l'instrument et faire une déclaration à son assurance qui réglera la réparation.

Le problème auquel nous avons été confrontés l'année dernière (familles sans chéquier ou en difficulté) nous a fait aller vers des versements des règlements en espèces ou par virement.

En cas de problème de règlement, il est très important de venir nous parler.
Règlements possibles par chèques, espèces, virements (permanents en cas de location-vente).

ENTRETIEN ET RÉPARATION DES INSTRUMENTS

Au cas par cas, nous faisons réparer et entretenons les instruments au cours de l'année. L'entretien des instruments à vent est une lourde tâche car ce sont des instruments à courte durée de vie et qui se dérèglent facilement (10 ans pour une flute d'étude qui passe de mains en mains dans un conservatoire). Nous renouvelons donc notre parc de flûtes au fur et à mesure. A l'inverse, les instruments à cordes ont une durée de vie longue.

L'APE est en contact régulier avec des luthiers spécialisés pour chaque instrument et est donc à même de pouvoir procéder aux réparations et entretiens nécessaires.

ACHAT D'INSTRUMENTS

Dans le cadre du renouvellement de notre parc d'instruments, nous avons ainsi acheté 3 flûtes traversières, 1 violon entier, 3 violoncelles entiers, en étroite collaboration avec les professeurs d'instruments qui ont été d'un précieux conseil et d'une aide précieuse, nous les en remercions.

En 2023 – 2024 : achat de 1 violon (4/4), 2 violoncelles (4/4), 1 flute traversière + flute traversière et violons entiers pour la location (+ location-vente)

Enfants restent et grandissent, les instruments suivent, nous avons donc besoin d'instruments plus grands (3/4 et 4/4).

Luthiers ne louent pas des 4/4 : ils demandent un achat.

LOCATION - VENTE

En 2021-2022, trois contrats de location-vente ont été proposés à des adhérents, pour l'acquisition de flûtes traversières.

En 2022-2023, notre système de location – vente a permis l'achat différé de 3 batteries, 9 pianos numériques et 1 guitare.

En 2023 – 2024, nous avons proposé contrats de location-vente.

Nous ne faisons aucun bénéfice sur ces locations-ventes. C'est juste une aide supplémentaire pour les parents.

En ce début d'année, Ghislaine a communiqué les modalités de location-vente à tous les profs = ils savent comment on fait.

Depuis la rentrée, nous avons procédé à la location-vente pour une batterie, et une flute après l'AG, en décembre 2024.

• MANUELS DE FORMATION MUSICALE

Les commandes de font en accord avec les professeures de FM, Karina Labrouve pour le Jardin musical et la découverte artistique, ainsi qu' Isabelle Mathis et Amélie Bayet pour les cycles 1, 2 et 3.

La vente de manuels s'est tenue lors des permanences mais il faudra envisager de fonctionner de façon plus fluide l'année prochaine.

Nous avons vendu manuels.

• CABARET MUSICAL 2024

Le cabaret n'a pas eu lieu car on n'a pas eu de date de libération de la salle de spectacle pour le mettre en place, ou pendant les ponts, et personne n'était disponible, ni en 2025.

On nous proposait la fête de la musique mais nos participants habituels n'étaient pas disponibles.

Demander si l'on pourrait avoir la salle Baschet en mai, hors pont pour faire un goûter, même sans régisseur ? (un après-midi ?)

Proposition de manifestation avant vacances de Noël

Proposer vin-chaud et chocolat chaud avant les vacances de Noël.

• INTERVENTION DE NADIA BELABAS SUR LA COMMUNICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Informations sur le statut et le positionnement de l'APE, moyens de communication et d'information, points d'actualités : locations-vente des instruments, subvention des manuels d'éveil, parcours découverte, remplacement des professeurs, relations ape/équipe administrative, implication et rôle des correspondants et des membres du conseil d'administration, valeurs et motivations de l'APE

Le principal outil est le groupe Whatsapp (environ 134 inscrits). On y diffuse des informations brèves destinées à tous mais aussi des partages d'événements musicaux.

Pour les demandes individuelles envoyer des SMS (si pas possible autrement ...) /Whatsapp (format texte) /Signal (format texte) sur le téléphone de Nadia, qui répond par le même canal.

Tous les documents importants dont nous disposons sont disponibles sur la page web : <http://ape-musique-smo.fr/>

Facebook est utilisé en cas d'événement au conservatoire à diffuser vers l'extérieur. Il y a aussi des comptes Twitter et Instagram qui sont en standby (on n'a plus accès à notre compte Instagram malgré de nombreuses relances et twitter n'a pas beaucoup de visibilité sur la commune)

Profiter d'un événement pour forcer les inscriptions

NB : le nom de notre site a changé : ape.emma.smo.eu et non plus .fr

II RAPPORT FINANCIER DE MARIE-NICOLLE DASPREZ

Le bilan comptable est consultable en annexe.

DEPENSES	ENTREES
Achats partitions – manuels : 1499 euros Achat instrument : 9999 euros Réparations instruments : 230 euros (une flûte à réparer) Assurance 255 euros Internet / fournisseurs d'accès et d'hébergement : 36 euros (Est-ce qu'on le change ?) Frais de banque : 73 euros (réduction tous les mois pendant 1 mois)	Recettes : Ventes de partitions et manuels : 1403 euros (19 euros pour chaque manuel : prix unique) Location-vente : 1810 euros Locations instruments : 5000 euros Cotisations : 288 euros Produits financiers : 396 euros = donner la moitié à la Clairière

Total :

Déficit 3176 euros = un peu moins que l'an passé

2336 euros (crédit mutuel)
14004 (livret bleu)
194 euros (caisse)
16535 euros (liquidités totales)

Reste à vérifier combien de manuels ont été vendus.

III. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renouvellement du conseil d'administration :

Présidente Lefevre Sophie
Vice-présidente : Belabas Nadia
Secrétaire : Berton Delphine
Trésorière : Marie-Nicole Dasprez

En charge des instruments et des commandes de manuels :

- Ambery Adriana
- Mathé Pauline
- Bourdaud Ghislaine

De nombreux bénévoles, sans qui rien ne seraient possible viennent nous épauler pour les permanences et la gestion des instruments.

Le conseil d'administration souhaite poursuivre de la façon la plus collégiale et représentative que possible afin d'alléger au maximum les tâches.

Nous recrutons avec plaisir des membres actifs pour notre bureau pour assurer permanences et locations et pour soutenir le bureau actuel

Mme Bouabada nous propose son aide pour la vente des partitions + locations.

IV. « QUESTIONS DIVERSES » TRANSMISES PAR LES ADHÉRENTS.

Combien d'élèves au conservatoire : au moins 300, listes d'attente en théâtre et guitare électrique et piano (dû aux difficultés à trouver des profs)

Une association uniquement de bénévoles (actifs, bien occupés, ou retraités mais très occupés dans le monde associatif malgré tout – Ghislaine depuis 2007, Marie-Nicole depuis 1972)

Concernant les permanences :

Nous combinons permanences et rendez-vous, pour conjuguer les emplois du temps chargés des bénévoles et nos besoins.

Les permanences permettent de répondre aux questions des parents, de procéder aux commandes de matériel et d'assurer la location des instruments, ce qui constitue un très gros travail en début année, du fait de la location des instruments et de la vente des manuels de formation musicale. Avant, quand nous tenions des permanences toute l'année, les choses se faisaient au fil de l'eau sur toute l'année.

Maintenant, beaucoup de choses se font à distance grâce au groupe Whatsapp et au mail, nous tenons des permanences en début d'année (location d'instruments et vente des manuels formation

musicale). Pour cela, nous formulons une demande aux profs des références mais cette année, nous avons eu des problèmes pour obtenir des informations (ainsi que les listes élèves et classes)

Concernant les commandes et distribution des manuels de formation musicale

En effet, cette année, 4 professeurs de formation musicale différents sont présents, dont deux qui n'ont jamais enseigné la formation musicale. Le nombre important explique quelques difficultés de communication pour les références des manuels.

Proposition pour la rentrée prochaine :

Faire un petit mot pour expliquer notre façon de travailler l'an prochain = diffuser une information fin septembre en vue d'une distribution en octobre avant les vacances (sauf si manuels en stock, car il faut prévoir les commandes)

En effet, nous avons eu beaucoup de demandes de parents qui sont perdus et de demandes d'informations pour des partitions (ils ne savent pas, sont perdus et ne cessent de demander à Nadia, pour certains longtemps après la rentrée).

Proposition : écrire pour trouver des solutions ensemble pour un mode de fonctionnement clair : un paragraphe très clair écrit avec Rémi qu'il diffusera : se mettre d'accord avec lui sur les modalités de distribution et d'achat et demander des informations précises aux profs en vue de la commande et de la distribution + affichage des informations de nos permanences au secrétariat pour rediffusion aux parents + venir faire une info lors des premiers cours de solfège

Si Rémy n'est pas d'accord pour la communication : un affichage en A 3 sur notre vitre

Communiquer avec profs de FM (manuel FM = déconseiller aux profs de prendre de l'argent contre des manuel de FM car le suivi est compliqué pour eux et nous)

Le cas par cas est compliqué : possibilité de venir devant les cours de FM avec des manuels, et vendre avant chaque cours (autre solution)

Intérêt des familles pour une réunion de rentrée où nous participerions pour nous présenter car beaucoup de familles sont perdues

Conseils d'établissement

Problème de l'absence des conseils d'établissement cette année (depuis la rentrée 2024, ce qui est contraire au règlement intérieur)

Cf. Référence dans le règlement intérieur

C'est l'occasion d'annoncer les grands projets de l'année (Or, cette année, se tient le concert de Noël 20 décembre 20h30, avec nécessité de réserver ses places si l'on n'est pas sur scène.)

Décision conseil établissement du 26 juin : voir le relevé des décisions (cf. compte-rendu de Sophie)

On nous a changé de bureau, sans nous en parler au préalable.

ANNEXES

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LOCATION DES INSTRUMENTS